

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Plan Local d'Urbanisme

*NANTEAU-
SUR-LUNAIN*

ELABORATION	1 ère REVISION
prescrite le : 12 septembre 2002	prescrite le : 23 février 2015
arrêtée le : 25 mai 2003	arrêtée le : 1er juillet 2016
approuvée le : 7 juin 2004	approuvée le : 15 décembre 2017
modifiée les : 2 juillet 2007 - 16 mai 2014	modifiée les :
révision simplifiée le :	révision simplifiée le :
mise à jour le :	mise à jour le :

PIECE N° 5.A

LISTE DES
EMPLACEMENTS
RESERVES

VU pour être annexé à la délibération du :
15 décembre 2017

agence d'aménagement et d'urbanisme



hôtel entreprises, rue Moncheval, 77250 BCUJELLES
Tel.: 01.60.70.25.08. Fax.: 01.60.70.29.20

COMMUNE DE NANTEAU-SUR-LUNAIN
PLAN LOCAL D'URBANISME
LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Les emplacements réservés du présent du P.L.U. sont les suivants :

numéro	bénéficiaire	superficie approchée en mètres carrés	destination
1	Commune	5 800	Aménagement des abords du Lunain : parcours pédestres de découverte de la rivière.
2	Commune	4 800 + 3 600	Aire de pique-nique sans aménagement lourd
3	Commune		<i>Emplacement réservé supprimé</i>
4	Commune	4 800 + 700	Aménagement des abords du Lunain : parcours pédestres de découverte de la rivière.
5	Conseil Départemental	560 + 410	Aménagement de tourne à gauche sur la RD 225 au croisement de la route de Sens-Hameau du Bouloy
6	Commune	100	Accès entre une voie communale et la RD 58
7	Commune	320	Espace vert paysager pour parc public
8	Commune	1 990	Aménagement de carrefour
9	Commune	900	Espace vert paysager
10	Commune	17 100	Espace vert paysager protégé en entrée de village

*

*

*